



Technicien Aéronautique d'Exploitation



La référence aéronautique

www.enac.fr →

Devenir Technicien Aéronautique d'Exploitation (TAE)

Chargé de la préparation et de la planification des vols, du traitement des passagers et du fret, de l'assistance en escale, du planning des équipages... le métier de Technicien Aéronautique d'Exploitation est riche d'intérêt et possède de multiples facettes.

Ce métier s'exerce au sein d'une compagnie de transport aérien ou d'organismes chargés de la gestion commerciale des aéroports (Société gestionnaire d'aéroport et Société d'assistance en escale notamment).

L'ENAC vous propose une formation adaptée aux besoins de cette profession située au cœur des activités du transport aérien.

Technicien Aéronautique d'Exploitation 2 voies d'accès

L'admission des élèves TAE s'effectue par **recrutement sur dossier**. Deux voies de formation existent :

- la formation initiale d'une durée de 7 mois se déroulant à l'ENAC,
- la formation par alternance (contrats d'apprentissage et de professionnalisation) sur déroulant sur le site d'Aérocampus à Latresne (33).

Cette brochure présente les 2 voies d'admission.

Sommaire

Recrutement	3
La formation	4
Le métier	6
S'inscrire aux recrutements TAE	7
Pour en savoir plus	7



Recrutement pour la formation initiale à l'ENAC

Ce recrutement s'adresse à des candidats de deux origines :

- candidats présentés par des entreprises travaillant dans le domaine du transport aérien,
- candidats individuels justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins deux ans après le baccalauréat,
- une bonne connaissance de la langue anglaise est indispensable.

Recrutement pour la formation par alternance à Latresne (33)

Ce recrutement s'adresse à des candidats pouvant justifier, au moment de la signature du contrat d'apprentissage, ou au moment de l'inscription pour les contrats de professionnalisation, d'un baccalauréat scientifique, technique ou jugé équivalent.

Nombre de places offertes

20 places environ seront ouvertes en 2013 pour la formation initiale à l'ENAC

12 places environ seront ouvertes en 2013 pour la formation en alternance à Latresne.

Épreuves orales obligatoires :

Entretien avec le jury en français

Entretien avec le jury en anglais

Candidats étrangers

Pour le recrutement, les candidats étrangers (hors U.E.) devront justifier :

- d'une prise en charge financière garantissant à l'ENAC le paiement du coût de la scolarité,
- d'une bourse de subsistance,
- d'un niveau en français, attesté B2 (par exemple un diplôme d'études en langue française).

Ils doivent bien sûr répondre aux conditions d'admission générales.



Faire ses études à l'ENAC ou à Latresne

► La durée de la formation initiale de TAE à l'ENAC est de 7 mois, complétée par un stage d'insertion professionnelle d'une durée minimum de 4 semaines et d'une durée maximum de 15 semaines.

► La durée de la formation par alternance à Latresne est de 12 mois (14 semaines à Latresne et 38 semaines en entreprise).

Cette formation alterne à parts sensiblement égales, enseignements généraux du domaine aéronautique et enseignements pratiques.

Circulation aérienne, télécommunications et informations aéronautiques, mécanique du vol, navigation, systèmes de bord, météorologie, opérations aériennes, trafic assistance, réglementation du transport aérien, anglais... sont autant de matières destinées à donner la plus large culture aéronautique à tous les élèves.

Au programme des enseignements pratiques : travaux dirigés d'opérations aériennes et de chargement d'avion, réalisation de préparation de vols (sur logiciel spécialisé) et de dossiers météorologiques, rédaction et frappe de plan de vol circulation aérienne et messages de régulation (sur logiciel spécialisé), entretiens en anglais... Quelques conférences professionnelles viennent compléter cette formation dans le but de sensibiliser les élèves aux différentes facettes du métier de Technicien Aéronautique d'Exploitation.

Pour ce qui concerne la formation initiale, et sauf dérogation particulière pour des professionnels envoyés en formation par l'entreprise de transport aérien qui les emploie, la formation se termine par un

stage d'une durée minimum de 4 semaines effectué en entreprise, dans un bureau d'opérations aériennes ou de trafic, dans le cadre d'une convention de stage ENAC/entreprise.

LE DIPLÔME

Cette formation débouche sur la délivrance du diplôme ENAC (TAE).

Le programme de la formation est conforme aux recommandations de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI).

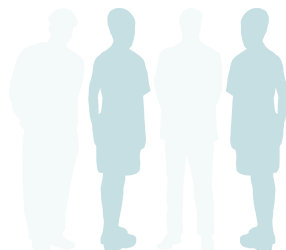
L'EMPLOI

Tous les élèves issus de la formation Technicien Aéronautique d'Exploitation sont destinés à travailler pour une compagnie aérienne, une société d'assistance en escale ou un organisme chargé de l'exploitation d'un aéroport. L'ENAC est en contact permanent avec les employeurs du secteur aéronautique, ce qui favorise l'emploi des élèves.

UNE FORMATION PAYANTE

Pour les élèves en formation initiale à l'ENAC, le coût de la scolarité est de : **5 500 €.**

Ce coût s'entend hors frais de subsistance.



L'ENAC un vrai style de vie

A 15 mn du centre de Toulouse, le campus de l'ENAC s'étend sur un vaste domaine de 20 hectares, au coeur du complexe scientifique de Rangueil.

Là sont implantés les entreprises de pointe et les laboratoires les plus prestigieux : CNES, LAAS, CNRS ...

Espaces verts, terrains de sport, courts de tennis, salle omnisports, practice de golf, théâtre de poche... tout est mis en oeuvre pour vous offrir un cadre de travail de qualité et favoriser votre épanouissement personnel au cours de votre séjour à l'ENAC.

Les nombreuses activités sportives et culturelles proposées par l'école en font un univers riche, ouvert et propice aux échanges avec les élèves des autres formations de l'ENAC. Restaurant libre-service et cafétéria vous accueillent pour les petits déjeuners et les repas.

Regroupés au sein de «l'ASSO», les élèves organisent et participent à de multiples manifestations et activités : Forum Toulouse Technologies, Tournoi des grandes écoles aéronautiques, Air Expo... divers ateliers : photo, aéromodélisme... les clubs d'activités élèves : ski, planche à voile, escalade... et l'aéroclub de l'école sont également à votre disposition.



LE MÉTIER

Technicien Aéronautique d'Exploitation : un rôle essentiel

Le Technicien Aéronautique d'Exploitation peut être employé au sein d'une compagnie aérienne dans le cadre de la préparation, l'exécution et la supervision des vols. Il prend le titre «d'agent d'opérations».

- Il assiste le commandant de bord dans la préparation du vol et élabore le plan de vol exploitation.

- Au cours du vol, il fournit au commandant de bord les renseignements qui peuvent être nécessaires à la sécurité des vols.

- En cas d'urgence, il déclenche les procédures adaptées.

Le Technicien Aéronautique d'Exploitation peut être également employé au service trafic de l'escale. Il travaille pour une société d'assistance, une société aéroportuaire ou une compagnie aérienne. Il est alors appelé "agent trafic", "coordo" ou "chef avion". Ses principales fonctions sont de :

- Préparer l'arrivée de l'avion, veiller au débarquement des passagers et au débarquement du fret.

- Élaborer les documents trafic : devis de masse et centrage, plan de chargement, NOTOC... qu'il remettra au commandant de bord.

- Gérer les créneaux.

- Superviser et coordonner tous les agents chargés de la préparation de l'avion au sol en vue de son départ à l'heure, de l'embarquement des passagers et le chargement du fret...

- Traiter et envoyer tous les messages liés à un vol.

Le Technicien Aéronautique d'Exploitation peut être également employé à la préparation du planning des équipages. Il est alors appelé "agent de planning".

Le Technicien Aéronautique d'Exploitation peut travailler également dans un bureau d'études. Le travail peut être diversifié : documentation, étude de ligne, étude de la faisabilité d'un vol, statistiques, dépouillement des vols...

Pour l'exercice de ces métiers, la rigueur et d'excellentes connaissances aéronautiques sont nécessaires. A ceci s'ajoutent de très bonnes connaissances de la langue anglaise, le transport aérien ayant par nature un caractère international.





S'inscrire au recrutement TAE

► À L'ENAC

Le dossier est à télécharger sur le site de l'ENAC : www.enac.fr

Le montant des droits d'inscription pour le recrutement à l'ENAC est de 94 € (non remboursable).

Si vous êtes déclaré admissible par le jury, une convocation vous sera adressée pour l'oral qui aura lieu à Toulouse, les **22 et 23 mai 2013**.

► À LATRESNE

Le dossier est à télécharger sur le site du CFAI Aquitaine : www.cfai-aquitaine.org

DEPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

du 3 décembre 2012 au 21 mars 2013

Pour en savoir plus

Vous obtiendrez tout renseignement complémentaire sur le concours et la formation TAE :

► sur le recrutement à la formation ENAC, auprès de :

M. Yassine SAOUDI

au **05 62 17 44 84**

tous les jours ouvrables,

de **9 h 30 à 12 h 00** et de **14 h 00 à 16 h 00**

► sur le recrutement à la formation par alternance, auprès de :

Bernard MESSINESE

au **05 62 17 43 47**

bernard.messinese@enac.fr

Laurent MAUMELAT au CFAI Aquitaine

au **05 56 57 48 06**

l-maumelat@mi-cfai.org

► Par internet :

www.enac.fr

www.cfai-aquitaine.org

► Par courrier à l'ENAC :

**AVIC (Admissions et Vie des Campus)
Recrutement TAE**

**7 avenue Edouard Belin - CS 54005
31055 TOULOUSE Cedex 4**





Ecole Nationale de l'Aviation Civile

7 avenue Edouard Belin

CS 54005

31055 Toulouse cedex 4

Tél. + 33 (0) 5 62 17 44 84

Fax. + 33 (0) 5 62 17 40 79



La référence aéronautique

www.enac.fr →